



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0467

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise -  
Désignation de représentants du Conseil

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Longueval

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beutemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabafo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

**Conseil du 6 juillet 2015**  
**Délibération n° 2015-0467**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - Désignation de représentants du Conseil**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

### Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

### Contexte

L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, créée en 1979, est une association régie par la loi de 1901. Elle a pour objet, conformément à l'article L 121-3 du code de l'urbanisme, de participer à la réalisation et au suivi d'études permettant la définition, la coordination, la faisabilité et la gestion des projets de développement urbain, économique, social et culturel, prenant en compte l'environnement dans une perspective de développement durable. Elle a, en outre, la possibilité d'intervenir dans tous les domaines relevant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, suivant les directives qui lui sont données par son conseil d'administration.

### Modalités de représentation

Au 1er janvier 2015, la Métropole de Lyon s'est substituée à la Communauté urbaine de Lyon.

La Métropole devient, aux côtés de l'État, de la Ville de Lyon, du Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL) et du Département du Rhône, membre fondateur de cette association. L'association comprend, en outre, 36 autres membres adhérents.

L'assemblée générale est composée de 82 représentants dont 20 concernent la Métropole. Il incombe donc à chaque membre de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise de désigner ses représentants pour l'assemblée générale.

Par délibération n° 2015-0034 du 26 janvier 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à la désignation de ses représentants au sein de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise :

Titulaires	Suppléants
1 - M. Michel Le Faou	1 - Mme Annie Guillemot
2 - Mme Brigitte Jannot	2 - M. Jean-Michel Longueval
3 - Mme Sandrine Runel	3 - Mme Anne Brugnera
4 - M. Stéphane Guillard	4 - Mme Claude Reynard
5 - Mme Laurence Fautra	5 - M. Jean-Wilfried Martin
6 - M. Alexandre Vincendet	6 - M. Gaël Petit
7 - M. Christophe Girard	7 - Mme Dominique Nachury
8 - Mme Valérie Glatard	8 - M. Bernard Moretton
9 - M. Joël Piegay	9 - M. Thierry Pouzol

10 - Mme Virginie Poulain	10 - Mme Nathalie Frier
11 - M. Denis Bousson	11 - M. Pierre Curtelin
12 - Mme Yolande Peytavin	12 - M. Hector Bravo
13 - Mme Laurence Croizier	13 - M. Bernard Gillet
14 - M. Bruno Charles	14 - Mme Corinne lehl
15 - Mme Virginie Varenne	15 - Mme Béatrice Gailliout
16 - Mme Fouziya Bouzerda	16 - M. Jean-Luc Da Passano
17 - M. Gilbert-Luc Devinaz	17 - M. Loïc Chabrier
18 - Mme Martine David	18 - M. Marc Cachard
19 - M. Gérard Claisse	19 - M. Rolland Jacquet
20 - Mme Catherine Panassier	20 - Mme Nathalie Perrin-Gilbert

A la suite de l'annulation, par le Conseil d'État, le 4 février 2015, des élections municipales et communautaires organisées à Vénissieux les 23 et 30 mars 2014, il appartient au Conseil de pourvoir les postes des 7° et 12° représentants titulaires aujourd'hui vacants ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

#### DELIBERE

**Désigne** messieurs Bernard GENIN et Christophe GIRARD en tant que représentants titulaires de la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.**